

suite ...

COORDINATION PROMOVE - CORAT

Soucieuse de renforcer les liens entre l'aménagement et l'économie, la CSD a proposé que la Promove soit régulièrement associée aux séances de la CORAT. La Promove bénéficiera ainsi d'un appui technique en aménagement du territoire.

Cette proposition fait notamment sens au vu des mesures du plan directeur cantonal concernant la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités (ZiZa) coordonné pour tout l'Est vaudois.

Dans cette optique, un mode de fonctionnement a été proposé par les organismes de promotion économique des 3 régions de l'Est vaudois, dont Promove pour la Riviera.

La proposition a été validée par les conférences des syndics de la Riviera, du Chablais et du Pays-d'Enhaut.

RIVIERA ET MVT

La CSD a reçu le président et le directeur de MVT. Après un rappel de ses missions, MVT a présenté un bilan de ses activités pour les 3 années écoulées, ainsi que les chantiers et projets futurs. L'enveloppe budgétaire pour 2018-2020 reste dans la ligne des années précédentes et les contributions des communes sont fixées selon la clé de répartition admise en 2002. La CSD a pris connaissance de ces propositions qui ont été transmises aux Municipalités en vue des budgets 2018.

FÊTE DES VIGNERONS

La CSD a eu le privilège de recevoir M. François Margot, Abbé-Président de la Confrérie, qui a présenté l'état d'avancement des préparatifs de la Fête des Vignerons.

RÉGION ACTION SOCIALE (ARAS RIVIERA)

La CSD a été informée du projet de modification des statuts de l'ARAS. Dit projet a été mis en consultation dans les communes. Il devrait être soumis à l'approbation des Conseils communaux durant l'automne 2017.

AVANT-PROJET RÉGIONS SANTÉ

La CSD a été rendue attentive au projet cantonal de réforme du système d'aide et de soins à domicile, qui propose de regrouper les réseaux de soins en 4 grandes régions placées sous l'autorité du canton.

Le projet mis en consultation a fait l'objet de nombreuses critiques, tant de la part des communes, que des organismes professionnels compétents en la matière.

Compte tenu des implications de ce projet pour les communes, la CSD va continuer à suivre le dossier en étant prête, cas échéant, à se mobiliser pour défendre les intérêts de la région.

(RÉ)ORGANISATION HOSPITALIÈRE

Autre sujet sur lequel la CSD a été rendue attentive, celui des Centres de traitement et de réhabilitation hospitaliers (CTR), pour lesquels il semble qu'une évolution des missions soit prévue par le Canton. Afin de clarifier ce point, la CSD a prévu d'inviter un représentant de l'hôpital Riviera-Chablais.

PETIT LEXIQUE ...

AdCV
Association de communes vaudoises

ARAS
Association régionale pour l'action sociale région Riviera

CTR
Centre de traitement et de réhabilitation hospitalier

CORAT
Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire

CSD
Conférence des syndics de la Riviera

FEM
Fondation pour l'enseignement de la musique

HZB
Hors zone à bâtir

LAT
Loi fédérale sur l'aménagement du territoire

LATC
Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions

LEO
Loi sur l'enseignement obligatoire

MVT
Montreux Vevey Tourisme

PDCN4
4ème révision du plan directeur cantonal

PROMOVE
Promotion économique

SAE
Structure sport-art-études

SATOM
Société anonyme pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône
Monthey

UCV
Union des communes vaudoises

ZiZA
Système de gestion des zones d'activités économique

ÉDITEUR RESPONSABLE : SERVICE DES AFFAIRES INTERCOMMUNALES DE LA RIVIERA - RUE DU LAC 2 - CASE POSTALE - 1800 VEVEY
☎ 021 925 52 92 - FAX 021 925 52 10 - affaires.intercommunales@vevey.ch - www.sai-riviera.ch

syndics riviera info.

La Conférence des syndics de la Riviera s'adresse aux Conseils communaux

Mesdames, Messieurs les présidents,
Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,

En ce début de nouvelle législature, les syndics de la Riviera ont souhaité mettre en place une forme de communication destinée à l'ensemble des Conseils communaux de la Riviera, afin de les informer régulièrement des discussions, objets et dossiers abordés par la Conférence des syndics (CSD), comme cela a été demandé par plusieurs Conseils communaux au cours des dernières législatures.

Tout comme la CSD se veut un lieu de réflexion et d'échange stratégique, visant à faciliter la résolution et le développement de dossiers régionaux, l'instauration d'un bulletin régulier aux Conseils communaux vise à assurer un même niveau d'information et à resserrer les liens de confiance et de collaboration entre les autorités.

Ce premier numéro de "Syndics Riviera Info" porte sur la période du début de la nouvelle législature au 31 mai 2017, sachant que les communications suivantes porteront sur un semestre.

La CSD en bref ...

Créée en 1975, la Conférence des syndics est avant tout un lieu de réflexion et d'échanges sur la définition de lignes directrices pour la région.

Elle permet aux 10 syndics de la Riviera d'examiner, de débattre, de se concerter et d'harmoniser leurs positions sur les dossiers régionaux en cours ou les projets à développer.

À la demande d'une ou de plusieurs municipalités, la CSD peut également traiter d'un projet ou d'un dossier régional spécifique, et nommer un groupe de travail ad hoc si besoin. Celui-ci sera chargé d'étudier les problèmes et de proposer des solutions qui seront soumises aux municipalités.

La CSD se réunit usuellement 7 à 8 fois par année. La présidence est assurée annuellement par chaque commune à tour de rôle, selon le principe du tournus par ordre alphabétique.



n°01 - juin 2017

projets / dossiers

L'ordre du jour de la CSD est structuré selon des thématiques génériques depuis plusieurs législatures. Cela permet d'assurer le même niveau d'information à tous les syndicats, ainsi qu'une vision transversale des différents domaines sur lesquels la Riviera collabore.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS FAÏTIÈRES DE COMMUNES

En ce début de législature, la CSD a reçu les représentants des deux organisations faitières des communes, l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association des communes vaudoises (AdCV). Dans la suite des informations régulièrement transmises par les délégués de la région au sein des deux associations tout au long de l'année, ces rencontres ont permis d'échanger de vive voix sur les dossiers importants négociés entre le canton et les communes. Les sujets abordés ont été notamment la péréquation, la mise en œuvre de la LAT et l'accueil de jour des enfants. A ce sujet, la CSD suit notamment les étapes de la mise en place de l'Etablissement Intercommunal pour l'Accueil Parascolaire (EIAP), prévu dans le cadre de l'accord entre canton et communes.

ACTIVITÉS DE LA SATOM

Les représentants de la SATOM sont venus présenter les activités de la société ainsi que les réflexions sur la gouvernance d'entreprise et le renforcement du lien avec les communes au cœur du projet de modification des statuts soumis aux actionnaires. Dit projet a ensuite été transmis aux Municipalités pour qu'elles puissent se prononcer. L'AG extraordinaire de novembre 2016 a entériné les nouveaux statuts.

RIVIERA ET LPM

La CSD a reçu l'association Lavaux Patrimoine mondial pour examiner la demande de soutien financier faite aux communes situées hors périmètre Unesco.

La CSD a demandé un dossier à l'Association, afin que les communes puissent se prononcer en toute connaissance de cause.

RIVIERA ET OUEST LAUSANNOIS

A leur demande, une délégation de la CSD a accueilli les syndicats de l'Ouest lausannois désireux d'échanger sur l'expérience de la Riviera en matière de collaboration intercommunale en générale et de sécurité en particulier.

PRÉFECTURE ET PAYS-D'ENHAUT

Le Préfet et les syndicats du Pays d'Enhaut ont assisté régulièrement aux séances de la CSD, poursuivant ainsi les échanges et la collaboration mis en place ces dernières années.

Coordonnée par la préfecture, la visite du Conseil d'Etat en juin 2017 a été abordée à plusieurs reprises, et une délégation des syndicats a été nommée pour participer à la préparation de dite rencontre.

PLAN DIRECTEUR CANTONAL / LATC



© MIX & REMIX

L'aménagement du territoire a fait l'objet de discussions soutenues au sein de la CSD. En effet, l'année 2016 a été marquée par la mise en consultation publique, puis le dépôt au Grand Conseil de deux très importants dossiers, soit la 4ème révision du plan directeur cantonal (PDCn4) et la modification de la LATC, en vue de leur adoption en 2017.

Ces deux dossiers ont fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une coordination accrue entre la CSD et la CORAT. Au vu des enjeux pour le développement territorial des communes et de la région, un bilan a été transmis aux députés de la Riviera avant les débats en séance plénière.

La division hors zone à bâtir du SDT (HZB) est en outre venue présenter les contraintes relatives aux constructions et installations applicables à ce type de zone. À cette occasion, la CSD a été élargie à une délégation des Municipalités du district et chefs de services / responsables techniques concernés.

PROJET-MODÈLE OBJECTIF LOGEMENT

En octobre 2016, la CSD a présenté aux municipalités et aux responsables des services communaux le résultat de l'étude effectuée dans le cadre du projet-modèle "Objectif logements Riviera". Réalisée par le bureau i-Consulting, spécialiste des questions de logement, l'étude présente un diagnostic démographique, résidentiel et foncier par commune et analyse les potentiels de développement en fonction des cibles de population visées à l'échelle des communes et de la région. Placée sous l'égide de la CSD, l'étude a été réalisée avec le concours d'un groupe de travail politico-technique composé de municipaux et de techniciens communaux.

Le rapport final d'étude, composé d'un volet régional et d'un volet à l'échelle de chaque commune, identifie un certain nombre d'objectifs communs en matière de logement. Le principal enjeu est de lutter contre une forte tendance au vieillissement de la population et parallèlement, de trouver comment retenir et attirer les jeunes et les familles.

Les documents sont disponibles sur le site internet du SAI :

http://www.sai-riviera.ch/index_fichiers/Page1325.htm

ESPACE RÉGIONAL DES PLÉIADES

Le préavis CIEHL a été adopté par les dix Conseils communaux de la Riviera au printemps 2016. Les conditions relatives au financement global du projet ayant été réunies, le chantier de construction a démarré en octobre 2016. La CSD a été informée de l'avancement des travaux. La mise en service est prévue pour l'hiver 2017-2018.



© Blonay - Chantier de l'Espace régional des Pléiades

AVANT-PROJET DU 2M2C

Les syndicats ont été informés de l'avancement du projet de rénovation de l'important équipement régional qu'est le 2m2c et du dépôt d'un préavis au Conseil communal de Montreux portant sur le crédit d'étude de l'avant-projet. Celui-ci ayant été accepté, la CSD sera à nouveau saisie de cet objet dès cet automne.



© Montreux - Projet lauréat du MEP

DÉCHETS - STATIONS DE TRANSFERT

Après la signature d'une convention entre les villes concernant la mise en place d'un ramassage groupé des déchets à partir de 2018, la question d'une coordination à l'échelle de la région a été abordée en CSD.

Celle-ci a proposé de confier à Gédérivera la mission de réfléchir à une analyse globale des besoins sur la Riviera, en tenant compte des projets en cours à Montreux et Blonay.

INSTALLATIONS SPORTIVES RÉGIONALES

L'année 2016 a été marquée par l'inauguration du stade régional d'athlétisme de la Saussaz en mai (Saussaz Est), puis par l'inauguration des terrains de football en septembre (Saussaz Ouest), finalisant ainsi l'ensemble du complexe sportif de la Saussaz.



© Montreux - Saussaz : stade régional d'athlétisme

Il est rappelé que les terrains de football et le stade régional d'athlétisme ont chacun fait l'objet d'un préavis régional adopté par les dix Conseils communaux de la Riviera, permettant ainsi le financement de ces infrastructures sportives d'importance régionale. Ces projets ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la CSD.



© Montreux - Saussaz : terrains de football

Autre important dossier suivi par la CSD, le mandat d'étude attribué à M. J.-M. Bryois (ancien délégué au sport de la Ville de Vevey) a permis d'apporter une réponse au postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera", dont les dix Conseils communaux ont pris acte au printemps 2016.

La mission de poursuivre les réflexions a été confiée au Fonds sportif intercommunal, dans la mesure où celui-ci réunit les principaux interlocuteurs autour de la problématique des installations sportives. Une première séance technique a eu lieu en janvier 2017, afin d'établir un point de situation avec les principales communes concernées par des projets d'installations sportives d'importance régionale en termes de priorités, calendrier et pistes de financement.

Quelques pistes de travail et propositions ont été présentées lors de l'AG du fonds en mai 2017. Celles-ci devront être examinées et approfondies dans les mois à venir.

STRUCTURE SPORT-ART-ÉTUDES

La CSD s'est également penchée sur la filière danse-étude créée en 2014 à l'Etablissement primaire et secondaire de La Tour-de-Peilz dans le cadre des structures Sports-Arts-Études (SAE) mises en place par le Canton.

La formation préprofessionnelle en danse proposée aux jeunes élèves étant dispensée par l'Atelier Le Loft, à Vevey, la question d'une participation financière des communes de la Riviera aux frais de locaux de l'Atelier Le Loft a été portée à la CSD.

A la demande des syndicats, une coordination a été mise en place entre les villes de La Tour-de-Peilz et Vevey, la direction d'établissement concernée et la filière danse étude en vue de proposer une solution au canton, dans le cadre de la LEO.